



Programme international
d'éducation au
développement durable

Collège Ariane
9 avenue de l'Espace
95100 ARGENTEUIL

À Paris, le 11/06/2025

Objet : Obtention de la labellisation Eco-Collège

À l'attention de : *Monsieur Moncef-Bilel Filali et des membres de l'éco-comité*

Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez obtenu le label Eco-Collège pour le projet mené cette année scolaire 2024-2025 sur la thématique : Climat.

Félicitations, votre projet d'éducation au développement durable est labellisé niveau Or. Votre démarche est structurée et s'inscrit désormais dans le temps, dans une dynamique d'amélioration continue et une implication toujours plus importante des élèves année après année. Elle contribue ainsi à l'atteinte des Objectifs de développement durable. Bravo à toutes les personnes impliquées dans ce beau projet.

Vous trouverez joint à ce courrier un tableau récapitulatif des points forts et des pistes d'amélioration de votre projet, un diplôme attestant de votre labellisation, et un drapeau millésimé. Cette année, à l'occasion des 20 ans du programme Eco-Ecole, nous avons le plaisir de vous offrir aussi une affiche spéciale. Conçue pour valoriser encore davantage votre engagement, vous pourrez coller sur le fond vert votre diplôme ou tout autre support de votre choix !

Votre inscription au programme est automatiquement renouvelée pour l'année scolaire 2025-2026. Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain* en présentant de nouveau la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie Eco-Ecole durant l'année, autour du thème de votre choix parmi l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé ou les solidarités.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au manuel d'accompagnement, à la boîte à outils qui l'accompagne et au site Internet pour y puiser de nouvelles idées et approfondir votre démarche. L'équipe Eco-Ecole reste à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année, ainsi que votre Relais local, le cas échéant.

Nous vous félicitons à nouveau pour le travail réalisé et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole

** Le label niveau Platine est attribué pour une durée de deux ans.*

Mail : eco-ecole@teragir.org
Téléphone : 01 73 77 12 00
Web : eco-ecole.org

Eco-Ecole
est un programme
de Teragir

ASSOCIATION TERAGIR
115 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris



Les principaux points forts et pistes d'amélioration de votre projet 2024-2025 :

Organiser et animer l'éco-comité	
Point(s) fort(s) : Des partenaires extérieurs à l'établissement scolaire (pôle Éducation au Développement Durable du Val d'Oise, association Vivacités Ile de France, etc.) sont impliqués dans le pilotage du projet. Cela enrichit votre démarche grâce à une diversité de compétences.	
Réaliser le diagnostic	
Point(s) fort(s) : Une diversité d'élèves de différents niveaux a pris part à la réalisation du diagnostic. Cela leur a permis de s'interroger et de proposer collectivement des actions d'amélioration de leur cadre de vie. Par ailleurs, des acteurs extérieurs à l'établissement scolaire ont contribué à la réalisation du diagnostic et ont permis de l'approfondir grâce à l'apport de leurs compétences.	
Imaginer des solutions et passer à l'action	
Point(s) fort(s) : Votre plan d'action est cohérent au regard des constats établis sur la situation dans votre établissement lors de l'étape du diagnostic.	Piste(s) d'amélioration : Détailler davantage les éléments dans votre tableau de bord, en renseignant les actions listées dans vos différents comptes-rendus, afin de donner une vision plus précise du plan d'action.
Évaluer les avancées du projet	
Point(s) fort(s) : Les élèves sont impliqués dans la démarche d'évaluation du projet et contribuent à la définition des indicateurs de suivi. Cela reflète leur bonne compréhension des enjeux et renforce leur capacité d'analyse.	
Fédérer et communiquer autour du projet	
Point(s) fort(s) : Les nombreuses actions de communication interne et externe que vous avez mises en place valorisent le projet au sein et à l'extérieur de l'établissement. Elles permettent d'informer, de sensibiliser et de fédérer de plus en plus de personnes dans la démarche, et favorisent la création de partenariats potentiels.	